

Paris, le 06 JUL. 2009

Docteur Vincent BOUCHER
Président de la Fédération nationale des
Associations médicales de Nutrition
51, rue du Maréchal Foch
33150 CENON

Courrier du Citoyen
Rédacteur: gf
Référence: A/2009/17652

Docteur,

Les services du Ministère de l'Education nationale ont transmis à Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN, ministre de la Santé et des Sports, votre correspondance.

En votre qualité de Président de la Fédération nationale des associations médicales de nutrition (FNAMM), vous appelez l'attention sur le danger pour la santé des individus que représentent les centres dits d'amincissement et les sites internet consacrés à la perte de poids.

Sensible à votre démarche, Madame la Ministre m'a chargée de transmettre votre courrier à Monsieur le Directeur général de la Santé, sous-direction 'Prévention des Risques liés à l'Environnement et à l'Alimentation', 14, avenue Duquesne, 75350 Paris 07 SP, dont les services ne manqueront pas de l'examiner avec le plus grand soin et de vous faire connaître la suite susceptible de lui être réservée.

Je vous prie d'agréer, Docteur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Chef du bureau du cabinet

Isabelle JOSSE